



Procès-Verbal Assemblée Générale

« Cercle de la Mer Lorient - Bretagne Sud »

Association loi 1901 d'intérêt général.

Le samedi 11 mars 2023 les membres de l'association « Cercle de la mer » se sont réunis au K5 la Base à Lorient en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre.

L'assemblée générale était présidée par **Liliane CARRIOU** présidente.

Elle était assistée par le secrétaire **Joseph MICAUX** et la trésorière **Annick SCAVINER**.

Plus de 70 % des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

1. Présentation du Conseil d'administration
2. Rapport moral de la Présidente **Liliane CARRIOU**
3. Rapport d'Activités par le secrétaire **Joseph MICAUX**
4. Approbation du rapport d'activités
5. Rapport financier par la trésorière **Annick SCAVINER**
6. Présentation et approbation « Budget prévisionnel 2023 »
7. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
8. Fixation du montant des cotisations 2024
9. Renouvellement des membres du Conseil d'administration
10. Vote des résolutions
11. Questions diverses



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2022

Mesdames, Messieurs,

Chers amis et adhérents,

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons aujourd'hui au K5 pour notre 22ème assemblée générale du **Cercle de la Mer**.

Et oui ! Déjà 22 ans.

Je vous remercie ainsi que les membres du Conseil d'administration pour votre présence et engagement au sein de notre association.

J'adresse une pensée amicale à toutes celles et tous ceux qui ont été confrontés à la maladie, directement ou par l'intermédiaire d'un proche.

Malheureusement, en cette année 2022 nous avons perdu trois de nos proches, Mr Eric BERNARD, Mme Françoise REUL et Mme Françoise LE COZ Toutes nos pensées amicales vont respectivement à Christiane, Gérard et Michel, épouse et maris de nos regrettés membres du Cercle de la Mer.

Pour nos amis défunts, nous allons observer une minute de silence.

2022, a encore été fortement marquée par la crise sanitaire COVID. Il est peut-être encore trop tôt pour pouvoir nous réjouir, mais cette année nous sommes progressivement retournés à la vie d'avant avec nos activités, conférences, concours de nouvelles, sortie en mer, visite des Chantiers de l'Atlantique à St Nazaire... avec nos belles soirées de convivialité, galette des rois, langoustines, buffet campagnard.

Nous allons analyser ensemble la situation de notre association.

Cette journée est un moment d'échange avec vous.

L'amélioration de la situation sanitaire nous a permis de renouer avec ce qui fait l'essence même de notre association :

SE RETROUVER - SE REUNIR - ECHANGER - PARTAGER

Nous constatons, au fil des années, que notre association accueille de nouveaux adhérents. Ceci est le fruit de la convivialité, de la chaleur humaine, du partage ...

Missions du Cercle de la Mer :

- Rassembler, fédérer les passionnés de la mer ;
- Promouvoir la connaissance du monde maritime ;
- Favoriser les relations avec les acteurs locaux de l'économie de la mer ;
- Susciter l'intérêt pour la littérature maritime par l'organisation d'un concours de nouvelles ;
- Encourager le lien social ;

- Proposer aux adhérents des sorties culturelles, des conférences, et des activités nautiques ;
- Participer aux loisirs et aux manifestations nautiques ;
- Et d'une manière générale, accompagner toutes les actions d'intérêt collectif à caractère maritime.

Nous espérons que notre travail tout au long de cette année vous a donné satisfaction.

Au 31 décembre 2022, nous étions 95 adhérents contre 93 en 2021. Ce n'est certes pas un chiffre historique, malgré tout, l'association va de l'avant !

La cotisation 2023 reste inchangée:

Individuel 40 Euros – Couple 60 Euros – Associations 75 Euros.

Notre bilan financier reste malheureusement négatif. Les frais fixes ne nous permettent pas de faire de grandes économies. Nous analyserons cette situation avec la plus grande attention pour 2023.

Activités 2022 :

- Les conférences ont été remarquables tout au long de l'année. Elles ont attiré beaucoup de monde et nous ont apporté de nouvelles adhésions. Le mérite revient à notre responsable Gustave VIALA, membre fondateur du Cercle de la mer.
- Lancé en 2022, le concours de nouvelles 2023 qui a pour thème « Un phare dans la nuit » a tenu toutes ses promesses.

André LE ROY, référent et organisateur a recensé 179 nouvelles reçues. Elles sont analysées par le Jury, présidé par **Frédérique MARIOTTI** et composé de :
Patricia HESTERS – Maryvonne KEEN-TOULLEC – Jean-Pierre LE FLOCH – Joseph MICAUX – Yann PLOUGOULM.

- La Visite des Chantiers de l'Atlantique et AIRBUS ATLANTIQUE à Saint-Nazaire a été un beau succès. Une belle journée de partage et de convivialité avec l'association PROPELLER CLUB de Lorient. Nous remercions notre référent Michel LE COZ pour son dévouement concernant l'organisation de cet évènement.

Actions « Cercle de la mer » 2022 :

- Permanences les lundis, mercredis, vendredis de 14 h 30 à 17 heures ; (sauf pendant les vacances scolaires et la pandémie) ;
- 5 Conseils d'administration ;
- 3 Réunions de bureau ;
- 10 conférences
- 4 réunions du jury « concours de nouvelles » ;
- Remise des prix du concours de nouvelles ;
- 1 Assemblée générale au K5 La Base Lorient ;
- Transmission des informations de l'actualité maritime aux adhérents ;
- Suivi du site Internet.

Participation du Cercle de la mer à différents Forums, expositions, séminaires :

- Assemblée générale de l'Académie des Arts et Sciences de la Mer à Riec s/Belon ;
- Assemblée générale de l'association « BLUE FISH »
- Lorient Océans;
- Forum des associations ;
- Festival Films « Pêcheurs du monde » Lorient ;
- Journée du bénévolat à l'Hôtel de ville de Lorient ;

Il m'est difficile de trouver les mots pour exprimer l'ampleur de votre bienveillance.

Le rapport d'activité, le rapport financier et le prévisionnel 2023 ont été voté à l'unanimité.

Nous espérons retrouver en 2023 toute la richesse de ces moments de convivialité partagés ensemble.

Je souhaite remercier :

- Les adhérentes et adhérents pour leur participation à nos activités, chaque fois que le besoin s'est fait sentir, vous avez répondu présent, donnant de votre temps et de votre énergie pour qu'ensemble nous puissions réussir nos rencontres.
- Le conseil d'administration pour son engagement, son soutien et sa contribution importante au sein du **Cercle de la Mer** mais surtout son haut niveau de compétences.
- Les membres du jury du Concours de nouvelles qui donnent beaucoup de leur temps bénévolement et qui sont très assidus à la lecture des nouvelles reçues afin déterminer le palmarès.

Je remercie très sincèrement les référents :

- Gustave VIALA pour les « Conférences »
- Michel LE COZ pour la « Sortie culturelle »
- André LE ROY pour le « Concours de nouvelles »
- Loïc LE TERRIER pour la « Sortie bateaux »

Leur dévouement, leur disponibilité ont été remarquables.

Un grand **MERCI** à notre secrétaire et Vice-président **Joseph MICAUX**. Un homme engagé au Cercle de la mer depuis de nombreuses années avec un grand souci du détail et de la qualité du travail accompli. Il contribue largement à la communication aux adhérentes et adhérents, à la communication extérieure vers les associations, les élus ... Il assure aussi le suivi du site internet... un poste clé pour notre association qui demande beaucoup de travail et de temps.

Nous remercions chaleureusement le CEFCM pour sa collaboration et son soutien à nos activités. C'est ce qui nous a permis ces belles rencontres grâce à la mise à disposition de ses locaux.

Nous souhaitons très sincèrement vous remercier pour votre soutien moral et financier et évidemment pour votre fidélité dans cette période d'incertitude sanitaire.

Sans vous rien ne serait possible. Un grand **MERCI** à toutes et à tous.

Après les exposés des membres du bureau nous vous donneront la parole pour enrichir les débats, avant de passer aux différents votes.

Merci de votre confiance et de votre écoute.

La présidente,

Liliane CARRIOU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 11MARS 2023

PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

Première résolution :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport financier, les approuve dans toutes leurs parties ainsi que les comptes de l'exercice 2022, se soldant par un résultat déficitaire net de – 2982 € et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion. »

Deuxième résolution :

L'assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2022, qui est de - 2982 € au compte « report à nouveau débiteur »